

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL-DE-SAMBRE

GUIDE DES ORIENTATIONS, ENJEUX ET OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS



Orientation 1 : Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter le vivre ensemble

<u>Enjeux</u>	<u>Objectifs</u>
1.1 Poursuivre l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie	1.1.1. Poursuivre le renouvellement urbain
	1.1.2. Améliorer le cadre de vie (visuel, environnemental, sonore...)
	1.1.3. Intervenir sur l'habitat dégradé et ancien
	1.1.4. Lutter contre la précarité énergétique
	1.1.5. Revitaliser les centralités et les espaces publics
1.2 Agir sur les mobilités	1.2.1. Développer les modes de déplacements doux
	1.2.2. Développer l'intermodalité et adapter l'offre en transport en commun aux besoins
1.3 Accompagner la diversification économique et valoriser le tissu existant	1.3.1. Mettre en réseau et soutenir les coopérations entre acteurs économiques
	1.3.2. Accompagner la création/ la reprise/ le développement d'entreprises et d'activités
	1.3.3. Agir contre les préjugés liés à certains métiers
	1.3.4. Valoriser les métiers en tension ou créateurs d'emplois : le bâtiment, la fonction publique, les services à la personne et le secteur sanitaire et social, l'industrie mécanique, l'économie sociale et solidaire
1.4 Proposer une offre d'animation et d'équipements mettant en valeur le territoire	1.4.1. Renforcer l'organisation de l'accès aux soins de premier recours : →Activer les leviers pour favoriser l'installation des professionnels de santé (marketing territorial, aides à l'installation) →Faciliter la connaissance des dispositifs et actions de santé
	1.4.2. Faciliter l'accès aux services via les technologies du numérique
	1.4.3. Faire connaître l'offre d'animation et équipements, encourager leur accès et promouvoir les édifices de patrimoine remarquable (notamment Lurçat, art nouveau...)
	1.4.4. Favoriser l'accès aux services de proximité
1.5 Garantir une cohésion et un maillage du territoire qui s'appuie sur sa diversité	1.5.1. Fournir un accès équitable aux équipements et services
	1.5.2. Contribuer à une stratégie de diversification d'offre de logements à l'échelle de l'agglomération en favorisant les parcours résidentiels
	1.5.3. Proposer une offre de mobilité adaptée aux besoins des territoires

Orientation 2 : Accompagner à l'émancipation collective et individuelle

Enjeux	Objectifs
2.1 Accompagner l'accès à l'emploi	2.1.1. Renforcer l'égalité femmes/hommes à travers l'emploi
	2.1.2. Accompagner la formation initiale et l'orientation des jeunes
	2.1.3. Lutter contre les discriminations à l'emploi
	2.1.4. Renforcer les passerelles entre les besoins et les offres de formation
	2.1.5. Accompagner la (ré)orientation professionnelle, la formation tout au long de la vie
	2.1.6. Diminuer les freins pour l'accès à l'emploi (mobilité, garde d'enfants)
	2.1.7. Renforcer les outils et les dispositifs d'insertion par l'activité économique
2.2 Favoriser l'épanouissement des personnes par l'éducation	2.2.1. Lutter contre l'illettrisme et favoriser la réussite éducative des enfants et des adolescents fragiles (sur le plan de la santé, du langage, de la lecture, de l'estime de soi, du décrochage scolaire,...): →Lutter contre l'absentéisme scolaire
	2.2.2. Lutter contre l'illettrisme des adultes
	2.2.3. Accompagner les adultes à la parentalité et s'approprier une culture familiale
	2.2.4. Favoriser la cohérence et la continuité des parcours éducatifs au sein notamment de la cellule familiale
2.3 Favoriser l'autonomie des individus	2.3.1. Offrir un accès pour tous aux équipements et services (porteurs de handicaps, personnes âgées, politique tarifaire...)
	2.3.2. Offrir un accès au numérique pour tous
	2.3.3. Travailler sur l'accès aux soins et la prévention : →Renforcer l'accès aux soins des populations les plus précaires et garantir l'accès aux droits →Faciliter la prise en charge de la souffrance psychique →Prévenir les addictions et les comportements à risque
	2.3.4. Eduquer à la mobilité
2.4 Garantir et promouvoir le vivre ensemble	2.4.1. Lutter contre toutes les formes de discriminations
	2.4.2. Créer du lien social à l'échelle de l'immeuble, de l'îlot de vie et des lieux publics
	2.4.3. Prévenir la délinquance, la marginalisation et accompagner les victimes →Renforcer l'aide aux victimes et l'accès au droit →Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales →Développer un programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique →Développer un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance →Développer un programme d'actions concernant la sécurité routière (prévention chez les jeunes et les seniors)
	2.4.4. Lutter contre l'isolement des personnes et des familles et les accompagner dans le temps

Orientation 3 : Développer la capacité d'agir des citoyens

Enjeux	Objectifs
3.1 Connaître et comprendre l'autre	3.1.1. Clarifier les rôles et les complémentarités des instances de participation des habitants dans les communes
3.2 Créer les conditions d'une démocratie participative	3.2.1. Former les acteurs, favoriser les échanges de pratiques autour des dynamiques citoyennes
	3.2.2. Accompagner la mise en place et/ou l'animation de ses instances (comités de quartier, conseils citoyens, instances participatives)
	3.2.3. Lever les freins personnels à la participation, notamment pour les personnes qui en sont les plus éloignées
3.3 Faire de la culture et du sport des vecteurs de cohésion sociale	3.3.1. Adapter l'offre culturelle et sportive à la diversité du territoire
	3.3.2. Développer les occasions de permettre au citoyen d'être spectateur et acteur de la culture
3.4 Accompagner le citoyen à devenir acteur de sa santé	3.4.1. Permettre l'accès à tous aux parcours de santé
	3.4.2. Favoriser l'éducation à la santé
3.5 Accompagner et mettre en valeur l'engagement des personnes dans des projets d'utilité sociétale	3.5.1. Mobiliser les habitants dans la gestion de leur cadre de vie (GUP)
	3.5.2. Accompagner les chantiers participatifs, animations de quartiers, initiatives locales collectives
	3.5.3. Favoriser et valoriser l'engagement des jeunes dans les projets associatifs, d'utilité sociale, humanitaires, environnementaux